

f : Mairie de Cléder



Ftat Civil

Naissance :

Sacha LE VOURC'H, Cité des Primevères

Mariage :

Stéphane GUIRAUD & Nathalie PREMEL, Milin Avel

Repas du ccas

Offert aux Clédérois de 70ans et plus dans l'année, il sera servi à l'Espace Kan Ar Mor le mercredi 19 octobre, à midi.

Inscriptions à faire impérativement **avant le 12 octobre** à la mairie ou au 02 98 69 36 20.

Fest Noz

Envie de faire la fête avec vos anciens camarades d'école ??

A l'occasion des 20 ans de la filière bilingue de l'école Per Jakes Hélas, nous organiserons le 08 octobre un Fest Noz.

Les élèves des 20 dernières années ayant étudié le breton, ainsi que les professeurs et les ATSEM sont toujours invités à nous contacter.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par e-mail divvezhkleder@gmail.com ou par mp sur messenger div yezh kleder.

Bien sûr nous attendons le plus grand nombre des habitants de Cléder et des alentours à venir danser au FEST NOZ.

Fnedis : coupures de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraineront une ou plusieurs coupures d'électricité le **jeudi 26 septembre de 8h30 à 12h30** dans les secteurs suivants :

Pen Allan Kérizur, Peren, Croissant Kermargar, Kerneizon, Kerveyer, Begavel, Penpradou, Pont Ar Bleis, Coat Ar Graign, Croas an Amour et 11 Lieu dit Lanveur.

Merci de votre compréhension.

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

 L'ELECTRICITE EN RESEAU



Urbanisme

Permis de construire : Accord

M. et Mme QUEGUINER André – 6, kerbuzuguet – Extension d'une habitation

Déclaration préalable : rappel

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² dans certaines conditions (se renseigner en mairie).
- travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Le délai d'instruction d'un tel dossier est de 1 mois (délai porté à 2 mois dans les secteurs soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France). Dans tous les cas, il est **impératif d'obtenir la réponse de la mairie** avant le commencement des travaux.

Paroisse : horaires des messes

Dimanche 2 octobre, messe à 9h30 à Cléder

Dimanche 9 octobre, messe à 9h30 à Tréflaouénan

Dimanche 16 octobre, messe à 9h30 à Cléder

Recensement de volatiles

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

POUR QUI ?

Les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur.

Vous pouvez les déclarer en ligne :

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>

Ou à l'accueil de la Mairie ou de la Police Municipale

Information pratiques

Mairie : 02 98 69 40 09

(ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - fermeture à 16h30 le vendredi - samedi matin de 9h00 à 12h00)

mairie@ville-cleder.fr

Services techniques : 02 98 69 42 69

Maison des Associations : 02 98 69 32 95

Police Municipale : 02 98 69 36 27

Bibliothèque : 02 98 19 57 66

(ouverte le Mardi de 16h30 à 19h00, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi et samedi de 10h à 12h)

Haut Léon Communauté : 02 98 69 10 44

Maison France Services : 02 98 69 44 54

Office du tourisme : 02 98 69 43 01

Service Environnement : 0 800 220 574

Déchetterie de Kergoal : 02 98 19 54 67

(ouverte le lundi de 13h30 à 17h45 et du mardi au samedi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h45)

Crèche Halte-Garderie : 02 98 24 35 75

Assistante sociale : 02 98 68 07 72

C.L.I.C. : 02 98 63 00 19

Secours catholique : 06 38 64 63 26

ALDS (aide et soin à domicile) : 02 98 69 49 60

contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestioual : 02 98 69 45 08

Centre médical : 02 98 69 01 02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Pharmacie : appeler le 32-37

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet INIZAN, GRALL, CAROFF, BERNARD : 02.98.69.45.09

- Cabinet CRÉAC'H, TANGUY : 06.95.64.53.65

Kinésithérapeutes :

- Cabinet MENEZ : 02 98 19 57 71

- Cabinet LE ROY : 02 98 69 41 24

- Cabinet TREMELET : 02 98 69 49 92

Taxi :

- PERON 06.62.09.50.29 - 02.98.19.48.84

- LE PORS : 02.98.67.00.00 - 02.98.69.31.55

Ambulance : Etoile bleue, St-Pol-de-Léon,

Plouescat : 02.98.19.15.15

INFORMATION HEOL

Des astuces pour réduire sa consommation de chauffage

Avec des coûts de l'énergie qui flambent, chaque geste compte pour réduire sa consommation de chauffage ! On peut commencer par s'assurer que la température moyenne n'est pas réglée au-dessus de 19°C dans les pièces de vie et de 16°C dans les chambres.

L'installation de robinets thermostatiques et/ou d'un thermostat d'ambiance permettent en ce sens de faire de grandes économies. Si les portes et fenêtres laissent passer de l'air, pensez à les équiper de boudins de portes, bandes adhésives isolantes ou encore rideaux épais qui couperont la sensation d'inconfort lié au déplacement de l'air et à l'effet « vitres froides ».

En complément, vous pouvez isoler vos réseaux de chauffage et d'eau chaude qui passent dans des espaces non-chauffés. Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV).

Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Prochaines permanences à l'Espace France Service

Conseil neutre et gratuit, sans rendez-vous

Mercredi 5 octobre, 9h30-12h

Mercredi 19 octobre, 14h-16h30



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX



LES INSCRIPTIONS SONT
OUVERTES

50
Exposants

Patinoire

Marché de Noël CLEDER

Dimanche 11 décembre

N'hésitez pas à demander un bulletin de participation
au 02.98.69.32.95 ou maison-associations@cléder.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Urbanisme-Environnement Jean-Noël EDERN, le lundi après-midi de 14h à 16h

Finances-Economie Roger GUILLOU, le mardi matin (sur rendez-vous)

Affaire Sociales-Solidarité Nadine PLUCHON, le vendredi matin de 10h à 12h

Enfance-Jeunesse Marlène ILHEU, le jeudi de 15h à 17h (sur rendez-vous)

Travaux-Sécurité Eric LE DUFF, sur rendez-vous

Vie Locale Rachel BOUTOUILLER, le vendredi de 14h à 16h
ou le samedi matin de 10h30 à 12h (sur rendez-vous)

Sports Olivier LE BIHAN, le samedi matin (sur rendez-vous)

Aux 75ans...

AVIS aux Clédérois(es) nés en 1947 dans la commune (ou y résidant ...) Nous nous étions retrouvés le 7 octobre 2017, l'année de nos 70 printemps... et nous nous étions quittés avec le souhait de nous revoir 5 ans plus tard... Et nous y voilà déjà ! Les années passent vraiment trop vite... !

Nous invitons donc celles et ceux d'entre vous qui seraient heureux de se retrouver une nouvelle fois à se manifester **avant le 5 octobre** auprès de l'un ou l'autre d'entre nous (**par mail ou par téléphone**) tout en émettant leurs souhaits ou suggestions quant au programme et à la date qui pourrait être fixée pour ces retrouvailles...
D'avance, MERCI !

- ◆ François QUÉRÉ : 02 98 69 42 87
henriette.francois@orange.fr
- ◆ Jean Paul ROHOU : 02 98 69 35 92
jean-paul.rohou@wanadoo.fr
- ◆ Yvette REUNGOAT : 02 98 69 62 92
ymreungoat@orange.fr

Conciliateur de Justice

Monsieur Thierry BERNARD, conciliateur de justice, assure une permanence mensuelle à la Mairie de Plouescat, sur rendez-vous. Prise de rendez-vous par mail : bernard.conciliateur@gmail.com

Offre d'emploi Alsh

Nous recherchons un animateur H/F pour les vacances de la Toussaint et deux animateurs pour les vacances de Noël. Animateur dynamique, motivé et créatif, ayant le BAFA ou équivalent.

CV et lettre de motivation à envoyer à alsh@cléder.fr. Pour plus de renseignements par mail ou par téléphone au 07 62 48 62 58.

Courir pour la vie

Six membres de l'association Courir pour la vie, de Cléder, se sont lancés un défi : parcourir 1 200 km en relais pour rejoindre Taninges, en Haute-Savoie. L'objectif est de sensibiliser la population aux dons du sang et d'organes. Les coureurs ont pris le départ, samedi 17 septembre 2022, à 12h30, en route pour 1 200 km de solidarité vers la ville sœur de Taninges (74).

De Cléder à Taninges, six coureurs à pied vont parcourir 1 200 km en relais, soit 200 km chacun, durant six jours, de jour comme de nuit, en respectant toutefois une pause, de 18h à 20h.

Suivez leur périple sur la page facebook « Courir pour la vie - Cléder »



Centre de Loisirs & Local Jeunes

Le centre de loisirs et le local jeunes mettent en place un projet de danse hip-hop.

Cette activité est ouverte pour les jeunes âgés de 9 à 17 ans. Les cours se dérouleront le mercredi, en période scolaire. Ainsi, les enfants âgés de 9 à 11 ans pourront se présenter de 16h00 à 17h30, puis, jusqu'à 19h00, un deuxième cours sera proposé aux 11-17 ans, à la salle Kan-ar-Mor.

Les enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi auront un après-midi réservé pour leur tranche d'âge, avec une activité en début d'après-midi. Le cours de hip-hop suivra, avec l'association Acrimonie. Ce projet a pour objectif d'aboutir à un spectacle en fin d'année scolaire.

Foire à la puériculture

Les inscriptions sont ouvertes pour la Foire à la puériculture qui aura lieu **le dimanche 6 novembre, de 9h00 à 13h00 à la salle Kan Ar Mor.**

3€ la table de 1.20m

Inscriptions au 06.07.28.10.96

Organisé par « Les P'tits Loups »



Portes ouvertes des Agriculteurs

Les deux dernières visites d'exploitations agricoles, se sont déroulées au GAEC de Guil (Pierre MILIN et David ROUÉ) le samedi 10 septembre et à la SAS LE BORGNE/ PHILIP le samedi 17 septembre. Les visiteurs, très intéressés ont pu découvrir les différentes pratiques. Les exploitants ont été ravis de répondre aux nombreuses questions.

L'action «Les agriculteurs Clédérois vous accueillent » sera reconduite en 2023 avec la visite de nouvelles exploitations.



Recensement citoyen

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la mairie de votre domicile.

Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés. Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

20 ans de la Filière Bilingue / 20 vloaz an Hentad Divyezhek

FEST-NOZ

Salle KAN AR MOR – À partir de 21h / Adalek 9e noz

CLEDER/KLEDER

ENTRÉE
7€
MONT E-BARZH

WAR-SAV DUO GAZAG

Restauration
sur place
.....
Boued
war al lec'h

PROTRED DISOURSI
LE ROUX / DAVID

FEST-NOZIG 19H30 / 7E30

Animé par les enfants de l'école publique bilingue Per Jakez Hellas de Cleder /
Lusket gant bugale hentad divyezhek Kleder.

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022
SADORN 8 A VIZ HERE 2022



Organisé par Div Yezh Kleder / Aozet gant Div Yezh Kleder
Contact / Darempred : divyezhkleder@gmail.com



FORUM 2022

de la création reprise
et de la jeune entreprise

7^e édition

Lundi 17 octobre
de 13h à 17h30 à la CCIMBO Morlaix



Ateliers / Exposants / Entretiens / Speed meeting
Entrée libre et gratuite



www.bretagne-ouest.cci.bzh ■ T. 02 98 62 39 20



LOCAL JEUNES ATTITUDE CLÉDER

COURS DE DANSE HIP-HOP
AVEC L'ASSOCIATION ACRIMONIE



MERCREDI 17H30- 19H
POUR LES 11 - 17 ANS
TARIF : 3,5€ LE COURS
RÈGLEMENT À LA PÉRIODE

DÉBUT DES COURS LE 5 OCTOBRE
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES
0762486258 - alsh@cléder.fr



LES PT'Y KORRIGANS CENTRE DE LOISIRS

COURS DE DANSE HIP-HOP
AVEC L'ASSOCIATION ACRIMONIE



MERCREDI 16H-17H30
POUR LES 9 - 11 ANS
TARIF : 3,5€ LE COURS
RÈGLEMENT À LA PÉRIODE

DÉBUT DES COURS LE 5 OCTOBRE
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES
0762486258 - alsh@cléder.fr

